

PROVINCE DE QUEBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 17 novembre 2025 à 19h30 au Centre Communautaire, situé au 50, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

**PRÉSENTS :**

Mme Charlène Plante, mairesse  
Mme Estelle Borgia, conseillère  
Mme Émilie Maloney, conseillère  
Mme Isabelle Héroux, conseillère  
M. Jacques Blanchard, conseiller

ABSENTS : Madame Lucie Hamelin, conseillère et Monsieur Gaétan Thériault, conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Mme Sandra Gérôme, directrice générale et greffière-trésorière

**PROPOSITION ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON AU 31-12-2024 PAR LA FIRME DE COMPTABLES BCGO**
  - 3.1 Présentation des états financiers
  - 3.2 Dépôt des états financiers au 31 décembre 2024
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS.**
- 5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 5.1 Adoption du procès-verbal d'octobre 2025
- 6. CORRESPONDANCE**
- 7. FINANCES**
  - 7.1 Approbation de la liste des comptes
  - 7.2 Dépôt des engagements financiers
  - 7.3 Amendements et rapports budgétaires année 2025
- 8. ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES**
  - 8.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2025-012 décrétant une dépense de 560 864 \$ et un emprunt de 560 864 \$ pour consolider le déficit accumulé au 31 décembre 2024
  - 8.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2025-013 modifiant le règlement 2024-009 décrétant des travaux de reconstruction du ponceau de la rue Marie-Josée du Domaine Ouellet et un emprunt au fonds de roulement pour en payer le coût
  - 8.3 Appui au projet « La Rivière » dans le cadre du Fonds d'initiative culturelle de la MRC de Maskinongé
  - 8.4 Appui au projet « Cultive le partage » présenté au Regroupement des partenaires du Développement social de la MRC de Maskinongé

- 8.5 Renouvellement de service forfaitaire de consultations juridiques
- 8.6 Appui au projet de construction d'un boulodrome à Louiseville
- 8.7 Appui au dépôt d'une demande d'aide financière pour le projet "Alimentaire, cher Caxton" au regroupement des partenaires du développement social de la MRC de Maskinongé
- 8.8 Appui au projet Festival Mauricie Arts Vivants et Théâtre des lacs 2026-2027

**9. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**10. TRAVAUX PUBLICS**

**11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

- 11.1 Nomination de deux membres du conseil municipal au comité consultatif en urbanisme (CCU)

**12. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU**

- 12.1 Nomination d'un membre du conseil municipal au comité de gestion des actifs en eau (PGA-EAU)

**13. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNICATION**

- 13.1 Appui au programme Circonflexe

**14. AFFAIRES DIVERSES**

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ORDRE DU JOUR**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Bonsoir à tous,

C'est avec beaucoup de fierté et de reconnaissance que je vous souhaite la bienvenue à cette première séance du nouveau conseil municipal. Ce moment marque le début d'un nouveau chapitre pour notre municipalité, un moment empreint de changement et d'espérance. Nous sommes heureux de vous voir en si grand nombre, cela témoigne de votre engagement envers les affaires municipales.

Nous avons devant nous de grands défis à relever et de belles choses à accomplir. Ensemble, dans le respect, l'écoute et la collaboration, nous aurons la chance de bâtir un milieu de vie encore plus dynamique, accueillant et durable pour nos citoyennes et nos citoyens. Les membres du conseil seront en formation pour la plupart cette semaine – Éthique et déontologie ainsi que les rôles et responsabilités des élus. Pour les prochaines semaines, les membres du conseil auront à l'étape d'appropriation des dossiers.

Un conseil municipal, c'est une équipe formée de personnes aux parcours et aux idées différentes, mais unies par le même objectif : servir notre population avec rigueur et bienveillance. Chaque membre du conseil, chaque citoyenne et citoyen doivent travailler positivement et ouverte afin que Saint-Élie-de-Caxton demeure la merveilleuse municipalité que nous connaissons tous.

Je nous souhaite donc un mandat placé sous le signe du dialogue et du travail d'équipe. Que nos échanges soient constructifs, nos décisions réfléchies et nos actions porteuses d'avenir pour Saint-Élie-de-Caxton.

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement. Ensemble, faisons de ce mandat une réussite collective.

Bonne et belle rencontre à chacun d'entre vous.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **ORDRE DU JOUR**

#### **RÉSOLUTION 2025-11-221**

Sur proposition de monsieur Jacques Blanchard appuyé par madame Estelle Borgia  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

### **3. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON AU 31-12-2024 PAR LA FIRME DE COMPTABLES BCGO**

#### **3.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

#### **3.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024**

#### **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2024**

Le rapport financier de l'année 2024 est déposé.

Lecture est faite du rapport du vérificateur externe sur les états financiers consolidés.

Le rapport financier montre:

un excédent en 2024	785 600 \$
un déficit accumulé non affecté incluant le déficit des années antérieures	(560 864) \$
un fonds de roulement autorisé de 225 000\$, solde au 31 décembre 2024	195 845 \$
des revenus reportés réservés à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques	1 160 157 \$
un investissement net dans les éléments d'actif à long terme	10 633 796 \$
un endettement total net à long terme	2 826 772 \$

#### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS.**

#### **5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

##### **5.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'OCTOBRE 2025**

##### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'OCTOBRE 2025**

**ATTENDU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2025 a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

## RÉSOLUTION 2025-11-222

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyé par madame Charline Plante  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ADOPTER** le procès-verbal du mois d'octobre 2025.

Adoptée

### 6. CORRESPONDANCE

- 6.1 Correspondance concernant l'achat d'un terrain auprès de la Municipalité

### 7. FINANCES

#### 7.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

15920	ADN COMMUNICATION	ALERTE MUNICIPALES	104.52 \$
15921	ALARME ALLIANCE	ENTRETIEN SYSTÈME ALARME	1 269.61 \$
15922	ATELIERS DE SOUDURE ST-ELIE	ENTRETIEN ET REPARATION HOTEL DE VILLE, CAMIONS	5 954.55 \$
15923	LES ENTREPRISES BRYAN CLOUTIER	PONCEAU RUE MARIE-JOSEE	6 156.86 \$
15924	GARAGE BELLEMARE MOTO	ACHAT OUTILS, PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	790.31 \$
15925	CANAC	ENTRETIEN, REPARATION, PIECES ET ACCESSOIRES	103.37 \$
15926	CIMENTIER BERTHIAUME & FILS	ENTRETIEN ET REPARATION HOTEL DE VILLE	1 149.75 \$
15927	COMMISSION SCOLAIRE L'ENERGIE	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	175.22 \$
15928	COOKE SERRURIER ENR.	PIÈCES ET ACCESSOIRES	232.60 \$
15929	COOP NOVAGO	BÂTIMENT ELECTRIQUE PATINOIRE	1 761.37 \$
15930	CENTRE DU PONCEAU COURVAL	ENTRETIEN PONCEAUX	12 792.12 \$
15931	SYNDICAT REG. DES EMPL.MUN. MAURICIE CSN	COTISATIONS SYNDICALES	860.08 \$
15932	DE CHARETTE LEON	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	400.00 \$
15935	DEPANNEUR VOISIN #6971	FONTAINE CAXTONIENNE, FRAIS DE REPAS	894.26 \$
15936	DUGAS MECANIQUE MOBILE	ENTRETIEN CAMION INCENDIE, TRACTEUR	1 058.70 \$
15937	ENTRETIENS LANGLOIS	LOCATION DE MACHINERIE	1 833.85 \$

15938	EMCO CORPORATION	ENTRETIEN EQUIPEMENTS	1 349.29 \$
15939	ENTREPRISE ST-ELIE (2020) INC.	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	51.74 \$
15940	ENTREPRISES ALAIN BOURNIVAL ET FILS	ENTRETIEN ET REPARATION PARC	2 012.45 \$
15941	ENTREPRISES DÉZIEL INC.	PIERRE CONCASSÉES, SABLE	95.93 \$
15943	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU	2 430.05 \$
15944	FABRIQUE NOTRE-DAME-DE-L'ALLIANCE	ENTRETIEN TOILETTES FABRIQUE	2 760.00 \$
15945	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	FORMATION	1 824.43 \$
15946	FORMULES MUNICIPALES	FOURNITURES DE BUREAU ÉLECTION	174.61 \$
15947	FOURNITURE DE BUREAU DENIS(STAPLES PRO)	FOURNITURE DE BUREAU	263.52 \$
15948	GARAGE CLAUDE AUGER	ENTRETIEN ET REPARATION CAMION	409.31 \$
15949	GENICITE	PONCEAU RUE MARIE-JOSEE	2 783.83 \$
15950	GIGNAC + UNIK	PUBLICATIONS MUNICIPALES, FOURNITURE DE BUREAU ÉLECTIONS	5 116.39 \$
15951	GROUPE CLR	SYSTÈME DE COMMUNICATION TRAVAUX PUBLICS ET SERVICE INCENDIE	688.09 \$
15952	GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN TRACTEURS	1 719.35 \$
15953	GESTION SANITAIRE DAVID-MORIN	CONTRAT COLLECTE ORDURES	22 069.24 \$
15954	HOCKEY LEMAY / SPI	VÊTEMENTS DE TRAVAIL	1 200.00 \$
15955	SEL ICECAT INC.	ABAT-POUSSIÈRES CHEMINS	11 149.37 \$
15956	INFOTECK CENTRE D'ORDINATEUR	LOGICIELS, EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	2 721.19 \$
15957	IRRIGATION DR	ENTRETIEN ET REPARATION	482.90 \$
15958	KENWORTH MASKA	ENTRETIEN ET REPARATION CAMIONS	191.55 \$
15959	KERSIA CANADA LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	242.35 \$
15960	LYNDA LEBLANC	FRAIS DE REPAS ÉLECTION	18.27 \$
15961	LES MAÇONNERIES LÉO & J- PIERRE LACHANCE	ENTRETIEN ET REPARATION HOTEL DE VILLE	459.90 \$
15962	ÉMILIE MALONEY	FRAIS DE CONGRÈS FQM	127.75 \$
15963	MATERIAUX LAVERGNE	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	413.72 \$
15964	MAISON MAURICE HOULE & FILS LTEE	REPARATION ET ENTRETIEN	87.36 \$
15965	MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L	HONORAIRES SERVICES JURIDIQUES	9 145.67 \$

15966	MRC DE MASKINONGE	GESTION VIDANGE FOSSES SEPTIQUES, MRC ENFOISSEMENT, FRAIS DE CONGRÈS FQM	213 092.17 \$
15967	NORDIK EAU INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS	2 931.86 \$
15968	PLANTE CHARLINE	FRAIS DE DÉPLACEMENTS ET FRAIS DE CONGRÈS FQM	446.37 \$
15969	PLURITEC LTEE	ENTRETIEN SYSTÈME ALARME	470.84 \$
15970	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	2 329.36 \$
15971	G.S. RIVARD SERVICES SANITAIRES INC.	COLLECTE CONTRAT	162.98 \$
15972	SBM - DIJITEC INC.	ENTRETIEN PHOTOCOPIEUR ET COPIES	770.37 \$
15973	SERRES SERGE DUPUIS	DIVERS	609.36 \$
15974	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	ENTRETIEN CAMION INCENDIE	1 575.47 \$
15975	SONIC ENERGIES INC.	ESSENCE DIESEL CAMION, TRACTEURS, GÉNÉRATRICE	3 816.01 \$
15976	TETRA TECH QI INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS	4 617.70 \$
15977	ENTRETIENS LANGLOIS	CHEMINS PRIVÉS DOMAINE OUELLET	14 790.56 \$
15978	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	MRC FRAIS DE MUTATION	126.00 \$
15979	GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN TRACTEURS	2 100.91 \$
15980	MARCOUILLER JEAN- FRANÇOIS	FORMATION	97.73 \$
15981	ARIANE MAURIELLO	SUBVENTIONS AUTRES	66.79 \$
15982	MRC DE MASKINONGE	MRC ENFOISSEMENT CONTRAT	306.68 \$
15983	SERVICES KLK	ENTRETIEN PONCEAUX	1 181.38 \$

#### APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

#### RÉSOLUTION 2025-11-223

Sur proposition de madame Isabelle Héroux appuyé par madame Émilie Maloney  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** les déboursés du fonds général de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour les comptes à payer pour l'année 2025 au montant de 355 017.97 \$ et déjà payés au montant de 37 750.49 \$, et les salaires nets du mois de septembre 2025 au montant de 46 137.86 \$, totalisant la somme de 438 906.32 \$.

Adoptée

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes ci-dessus.

---

Sandra Gérôme  
Directrice générale et greffière trésorière

## 7.2 DÉPÔT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

### **DÉPÔT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS**

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Sandra Gérôme, dépose les listes des engagements financiers pour le mois d'octobre 2025

## 7.3 AMENDEMENTS ET RAPPORTS BUDGÉTAIRES ANNÉE 2025

### **AMENDEMENTS ET RAPPORT BUDGÉTAIRES ANNÉE 2025 ET DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS**

#### RÉSOLUTION 2025-11-224

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyé par madame Estelle Borgia  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'ADOPTER** la liste des amendements budgétaires de l'année 2025 du journal du budget révisé portant le numéro de journal 39 ainsi que le rapport intitulé « Activité de fonctionnement à des fins fiscales » montrant les revenus et les dépenses au 13 novembre 2025 ainsi que les prévisions révisées de l'année 2025 montrant un surplus de 46 655 \$.

Adoptée

## 8. ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

### **8.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2025-012 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 560 864 \$ ET UN EMPRUNT DE 560 864 \$ POUR CONSOLIDER LE DÉFICIT ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024**

#### **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

**Madame Estelle Borgia DONNE UN AVIS DE MOTION** qu'à cette séance de conseil, il sera proposé pour adoption un règlement ayant pour objet « Règlement 2025-012 décrétant une dépense de 560 864 \$ et un emprunt de 560 864 \$ pour consolider le déficit accumulé au 31 décembre 2024 ».

Le projet de règlement 2025-012 a été déposé aux membres du conseil municipal à la même séance que l'avis de motion.

Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de la lecture dudit règlement lors de son adoption.

**8.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2025-013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2024-009 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONCEAU DE LA RUE MARIE-JOSÉE DU DOMAINE OUELLET ET UN EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT POUR EN PAYER LE COÛT**

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

**Monsieur Jacques Blanchard DONNE UN AVIS DE MOTION** qu'à cette séance de conseil, il sera proposé pour adoption un règlement ayant pour objet « règlement 2025-013 modifiant le règlement 2024-009 décrétant des travaux de reconstruction du ponceau de la rue Marie-Josée du Domaine Ouellet et un emprunt au fonds de roulement pour en payer le coût ».

Le projet de règlement 2025-013 a été déposé aux membres du conseil municipal à la même séance que l'avis de motion.

Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de la lecture dudit règlement lors de son adoption.

**8.3 APPUI AU PROJET « LA RIVIÈRE » DANS LE CADRE DU FONDS D'INITIATIVE CULTURELLE DE LA MRC DE MASKINONGÉ**

**APPUI AU PROJET « LA RIVIÈRE » DANS LE CADRE DU FONDS D'INITIATIVE CULTURELLE DE LA MRC DE MASKINONGÉ**

**ATTENDU QUE** la Municipalité reconnaît l'importance de soutenir les initiatives culturelles qui favorisent l'épanouissement artistique et créatif de la communauté ;

**ATTENDU QU'**une demande a été déposée dans le cadre du Fonds d'initiative culturelle de la MRC de Maskinongé pour la réalisation du projet « *La Rivière* » ;

**ATTENDU QUE** ce projet vise à dynamiser l'élan artistique et créatif des abonnées de la BibliothÉlie et à enrichir la vie culturelle locale ;

**RÉSOLUTION 2025-11-225**

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyé par madame Isabelle Héroux  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil municipal appuie officiellement la demande présentée dans le cadre du Fonds d'initiative culturelle de la MRC de Maskinongé pour le projet « *La Rivière* ».

**ET**

**D'AUTORISER** la direction générale à signer tous les documents nécessaires au succès de ce projet.

Adoptée

**8.4 APPUI AU PROJET « CULTIVE LE PARTAGE » PRÉSENTÉ AU REGROUPEMENT DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MRC DE MASKINONGÉ**

**APPUI AU PROJET « CULTIVE LE PARTAGE » PRÉSENTÉ AU REGROUPEMENT DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MRC DE MASKINONGÉ**

**ATTENDU QUE** le projet « *Cultive le partage* » vise l'acquisition d'un véhicule afin d'assurer la livraison et la distribution de denrées alimentaires et de paniers solidaires sur l'ensemble du territoire de la MRC de Maskinongé;

**ATTENDU QUE** ce projet favorise la concertation et le partage des ressources entre les acteurs du milieu agricole et communautaire;

**ATTENDU QUE** cette initiative s'inscrit pleinement dans les valeurs chères à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, soient l'entraide, la résilience et le développement durable;

### RÉSOLUTION 2025-11-226

Sur proposition de madame Isabelle Héroux appuyé par madame Estelle Borgia  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton confirme son soutien et sa collaboration au projet « *Cultive le partage* » et reconnaît son importance pour la vitalité et la solidarité de la communauté.

**ET**

**D'AUTORISER** la direction générale à signer tous les documents nécessaires au succès de ce projet.

Adoptée

### 8.5 RENOUVELLEMENT DE SERVICE FORFAITAIRE DE CONSULTATIONS JURIDIQUES

#### RENOUVELLEMENT DE SERVICE FORFAITAIRE DE CONSULTATIONS JURIDIQUES

**CONSIDÉRANT** que le service forfaitaire de la firme Morency Société d'avocats arrive à échéance;

### RÉSOLUTION 2025-11-227

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyé par monsieur Jacques Blanchard  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'AUTORISER** la mairesse et la direction générale à recourir aux services du cabinet Morency Société d'avocats, au besoin, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2026 selon l'offre de services professionnels du 29 octobre 2025 dont le service de consultation forfaitaire annuel pour le montant de 1 030 \$ taxes en sus;

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12002 412 – Services juridiques – honoraires.

Adoptée

### 8.6 APPUI AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BOULODROME À LOUISEVILLE

#### APPUI AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BOULODROME À LOUISEVILLE

**CONSIDÉRANT** que dans le cadre du Fonds de Vitalisation de la MRC de Maskinongé, le Club de pétanque de Louiseville a déposé un projet de construction d'un boulodrome à Louiseville;

**CONSIDÉRANT** qu'après analyse, le comité de vitalisation a recommandé au Conseil de la MRC de Maskinongé d'octroyer une aide financière de l'ordre de 244 309,95 \$ au projet à caractère d'exception et à haut potentiel de vitalisation, dont un fort rayonnement sur le territoire de la MRC;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil de la MRC de Maskinongé doit déposer une demande à la direction régionale du ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH), afin de se prévaloir d'une mesure d'exception pour un projet jugé structurant pour la vitalité du territoire et de requérir l'autorisation

de la ministre pour une aide additionnelle puisque le montant octroyé par la MRC est de 100 000 \$ maximum, et ce, conformément à l'*Entente de vitalisation*;

**CONSIDÉRANT** que la construction du boulodrome offrira un lieu de rassemblement unique, qui intègre diverses activités autour du jeu de pétanque, non seulement pour les gens de Louiseville mais aussi pour ceux de tout le territoire de la MRC de Maskinongé;

**CONSIDÉRANT** que le nouveau boulodrome permettra de maintenir les citoyens actifs, de briser leur isolement, de socialiser notamment en favorisant les échanges intergénérationnels;

**CONSIDÉRANT** que la réalisation du projet viendra bonifier l'offre de services à Louiseville et sur le territoire de la MRC de Maskinongé tout en favorisant des retombées économiques notamment par l'organisation de tournois au niveau provincial;

## RÉSOLUTION 2025-11-228

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyé par madame Estelle Borgia  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'APPUYER** le Club de pétanque de Louiseville pour son projet de construction d'un boulodrome à Louiseville,

**D'APPUYER** les démarches de la MRC de Maskinongé afin de se prévaloir d'une mesure d'exception pour l'octroi d'une aide additionnelle au projet.

Copie conforme à la MRC de Maskinongé, Député de Maskinongé Simon Allaire

Adoptée

### 8.7 APPUI AU DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET "ALIMENTAIRE, CHER CAXTON" AU REGROUPEMENT DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MRC DE MASKINONGÉ

#### APPUI AU DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET « ALIMENTAIRE, CHER CAXTON » AU REGROUPEMENT DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MRC DE MASKINONGÉ

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton souhaite mettre en place un service structuré de distribution alimentaire au bénéfice des citoyennes et citoyens de Saint-Élie-de-Caxton particulièrement les familles à faible revenu, les aînés et les personnes en situation de vulnérabilité selon les barèmes établis par Moisson Mauricie;

**CONSIDÉRANT** que le projet intitulé « Alimentaire, cher Caxton » vise à réduire l'insécurité alimentaire, renforcer la solidarité et valoriser les produits locaux et régionaux;

**CONSIDÉRANT** que le Regroupement des partenaires du développement social de la MRC de Maskinongé offre un soutien financier;

## RÉSOLUTION 2025-11-229

Sur proposition de madame Estelle Borgia appuyé par monsieur Jacques Blanchard  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton appuie le dépôt d'une demande d'aide financière au Regroupement des partenaires du développement social de la MRC de Maskinongé pour la réalisation du projet « Alimentaire, cher Caxton ».

Adoptée

**8.8 APPUI AU PROJET FESTIVAL MAURICIE ARTS VIVANTS ET THÉÂTRE DES LACS 2026-2027**

**APPUI AUX DEMANDES PRÉSENTÉES PAR LE FESTIVAL ARTS VIVANTS ET LE THÉÂTRE DES LACS 2026-2027**

**ATTENDU** que le Festival Arts Vivants et le Théâtre des Lacs proposent une approche innovante et une programmation artistique de qualité ;

**ATTENDU** que ces initiatives contribuent à dynamiser la vie culturelle et communautaire de la Municipalité ;

**ATTENDU** que le Festival et le Théâtre favorisent le rayonnement des arts dans l'ensemble de la MRC de Maskinongé ;

**ATTENDU** que la Municipalité souhaite soutenir les projets qui renforcent le sentiment d'appartenance et la vitalité locale ;

**RÉSOLUTION 2025-11-230**

Sur proposition de madame Isabelle Héroux appuyé par monsieur Jacques Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton confirme son appui et son soutien au Festival Arts Vivants et au Théâtre des Lacs pour les années 2026-2027.

Adoptée

**9. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**10. TRAVAUX PUBLICS**

**11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

**11.1 NOMINATION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)**

**NOMINATION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME (CCU)**

**ATTENDU** que la Municipalité a constitué un comité consultatif en urbanisme (CCU) conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1);

**ATTENDU** que le conseil municipal doit désigner deux de ses membres pour siéger au sein de ce comité;

**RÉSOLUTION 2025-11-231**

Sur proposition de monsieur Jacques Blanchard appuyé par madame Estelle Borgia  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

1. Que le conseil municipal nomme Mme Émilie Maloney et Mme Isabelle Héroux, à titre de membres du conseil municipal siégeant au comité consultatif en urbanisme (CCU);
2. Que ces membres soient tenus de suivre la formation obligatoire prévue pour les membres d'un comité consultatif en urbanisme, conformément à la réglementation en vigueur;
3. Que ces nominations prennent effet dès l'adoption de la présente résolution;
4. Que la directrice générale soit autorisée à effectuer le nécessaire à l'application de la présente résolution.

Adopté

## 12. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

### 12.1 NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ DE GESTION DES ACTIFS EN EAU (PGA-EAU)

#### NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ DE GESTION DES ACTIFS EN EAU (PGA-EAU)

**ATTENDU** que la Municipalité a entrepris les démarches visant à élaborer un plan de gestion des actifs en eau (PGA-EAU), afin d'assurer une planification, une utilisation et un entretien durables de ses infrastructures en eau potable;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de désigner un membre du conseil municipal au sein du comité de gestion des actifs en eau (PGA-EAU);

#### RÉSOLUTION 2025-11-232

Sur proposition de madame Émilie Maloney appuyé par madame Isabelle Héroux  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** M. Jacques Blanchard soit nommé représentant du conseil municipal au sein du comité de gestion des actifs en eau (PGA-EAU);

Adopté

## 13. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNICATION

### 13.1 APPUI AU PROGRAMME CIRCONFLEXE

#### APPUI AU PROJET CIRCONFLEXE

**ATTENDU** que le projet Circonflexe vise à offrir gratuitement, partout au Québec, du matériel sportif, récréatif et adapté afin de favoriser l'activité physique et l'inclusion sociale;

**ATTENDU** que ce projet contribue à améliorer la qualité de vie des citoyens en facilitant l'accès à des équipements variés et en encourageant la participation aux loisirs;

**ATTENDU** que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton reconnaît l'importance de soutenir des initiatives favorisant la santé, le bien-être et l'égalité des chances pour l'ensemble de sa population;

#### RÉSOLUTION 2025-11-233

Sur proposition de madame Estelle Borgia appuyé par monsieur Jacques Blanchard  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton appuie officiellement le projet *Circonflexe*;  
**ET**

**QUE** la directrice générale soit autorisée à prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la mise en œuvre du projet sur le territoire de la Municipalité, notamment en s'assurant que les équipements sportifs puissent être entreposés adéquatement.

Adoptée

#### **14. AFFAIRES DIVERSES**

##### **Charline Plante**

###### **Félicitations**

La Municipalité tient à souligner avec fierté les réalisations de M. Sébastien Houle, journaliste et citoyen de Saint-Élie-de-Caxton, qui s'est vu décerner deux prix de journalisme, dont le Grand prix Judith-Jasmin, la plus haute distinction dans le domaine au Québec.

###### **Remerciements**

La Municipalité souhaite remercier sincèrement M. Robert Matteau pour ses nombreuses années de bénévolat au sein du Comité local des affaires économiques de l'église de Saint-Élie-de-Caxton.

Grâce à sa vision et à son profond attachement à la préservation de notre patrimoine religieux, il a grandement contribué à en assurer la pérennité.

Nous sommes convaincus qu'il continuera à s'impliquer dans la vie communautaire, et nous avons confiance que de nouveaux citoyens prendront fièrement la relève à la présidence du comité.

Merci encore et bonne continuité, M. Matteau !

##### **Estelle Borgia**

###### **Cinéma du coin**

Développement Saint-Élie organise sa projection mensuelle au Garage de la Culture. Samedi le 22 novembre à 19 h30, venez voir le film GABOR. Ce film dresse un portrait tendre et coloré de Gabor Szilasi qui a passé les 60 dernières années à documenter l'éloquence du quotidien de sa terre d'accueil, le Québec.

###### **Promenade festive au Caxton -13 et 14 décembre**

Les commerçants et organismes du village ainsi que la municipalité se réunissent les 13 et 14 décembre prochain pour offrir à notre beau village une fin de semaine féérique! Artisans, dégustations, animations, musique et plaisir seront au rendez-vous, un peu partout dans le village ! Surveillez les réseaux sociaux et les affiches dans les différents commerces pour connaître toutes les informations.

###### **Vaccination**

Une clinique de vaccination organisée par le CIUSS MCQ aura lieu au Centre communautaire le 24 novembre de 9 h 15 à 14 h 30. Les vaccins offerts sont : Influenza, Pneumovax et ARN Messager

##### **Émilie Maloney**

###### **Communication aux citoyens**

Pour l'année 2026, à la demande des citoyens, la municipalité mettra en place un système de communication qui se veut plus efficace. Un comité de conseillères et conseillers a été formé à cet effet

afin de trouver les meilleurs canaux de diffusion. Ce comité est constitué de Gaétan Thériault, Isabelle Héroux, Émilie Maloney et Charlène Plante.

### **Isabelle Héroux**

#### **Grande semaine des tout-petits**

C'est sous le thème de 10 ans d'ascension et encore tant à gravir que débute la Grande Semaine des Tout-petits. Il est important de se rappeler que nous avons mis en place un service de garde en communauté de 12 places dans les locaux de la municipalité ainsi qu'un service de garde en milieu familial de 6 places. Le tout subventionné par le Ministère de la Famille et le bureau coordonnateur Gribouillis assure la gestion administrative. Les enfants et les familles de Saint-Élie-de-Caxton sont priorisés dans l'octroi des places. Un drapeau a été hissé devant la municipalité pour souligner notre attachement aux enfants caxtonniers.

#### **Échéancier proposé pour l'élaboration du nouveau plan d'urbanisme**

Depuis aout 2025 jusqu'à février 2026 : Analyse du cadre existant

Février 2026 à aout 2026 : Consultations publiques et validation

Septembre 2026 à aout 2027 : Rédaction du plan d'urbanisme et des règlements

Automne 2027 : Présentation publique du plan d'urbanisme, des règlements et tenue des consultations publiques

### **Jacques Blanchard**

#### **Opération de déneigement et emprise de rues**

Nous demandons la collaboration des citoyens, afin de faciliter les opérations de déneigement dans les rues de la municipalité.

En effet, plusieurs personnes utilisent l'emprise des rues pour installer leur boîte aux lettres ou encore installer des balises pour protéger leur terrassement. Sachez que cet espace appartient à la municipalité et est nécessaire pour dégager adéquatement la voie publique.

Afin que les opérations de déneigement s'exécutent avec efficacité, il est essentiel de bien dégager les accotements.

En vertu de l'article 69 de la Loi sur les compétences municipales, la municipalité peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privées contigus.

Veuillez noter qu'il est également interdit de jeter de la neige dans les rues de la municipalité.

#### **Stationnement dans les rues**

Nous invitons les citoyens à éviter de stationner leurs véhicules dans les rues, particulièrement lors des journées de tempête. Ce simple geste facilitera grandement le travail de déneigement.

## **15. PÉRIODE DE QUESTIONS/SUGGESTIONS**

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

## **16.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame Estelle Borgia propose de lever l'assemblée à 20h40.

---

Charline Plante, mairesse

---

Sandra Gérôme  
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Charline Plante, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.